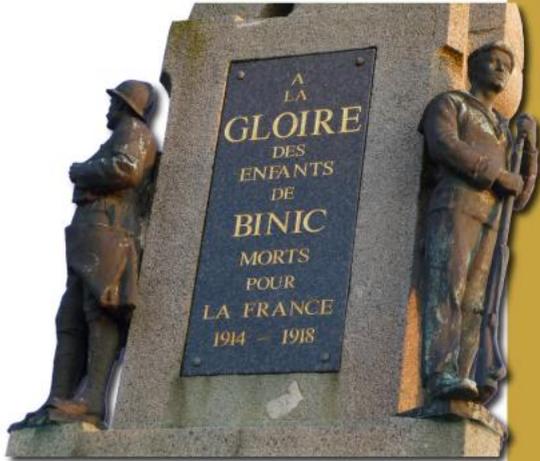


**A la découverte  
des poilus de ma commune**

# Quelques objectifs

Pars à la découverte des poilus de ta commune. Comme un historien, élabore ta documentation en te référant aux archives. Analyse les données collectées et explore l'histoire de la Grande Guerre!



Le monument aux morts de Binic (Côtes d'Armor)



- **Débuter son enquête au monument aux morts de sa commune** afin de retrouver tous les défunts de celle que l'on appelle encore aujourd'hui la Grande Guerre.
- Découvrir au sein de **quelles unités** ils combattent et **localiser le lieu de leur décès**.
- **Consulter des archives numérisées** sur des sites internet.
- **Créer et gérer une base de données** permettant de présenter les résultats de l'enquête.

# Le patrimoine local

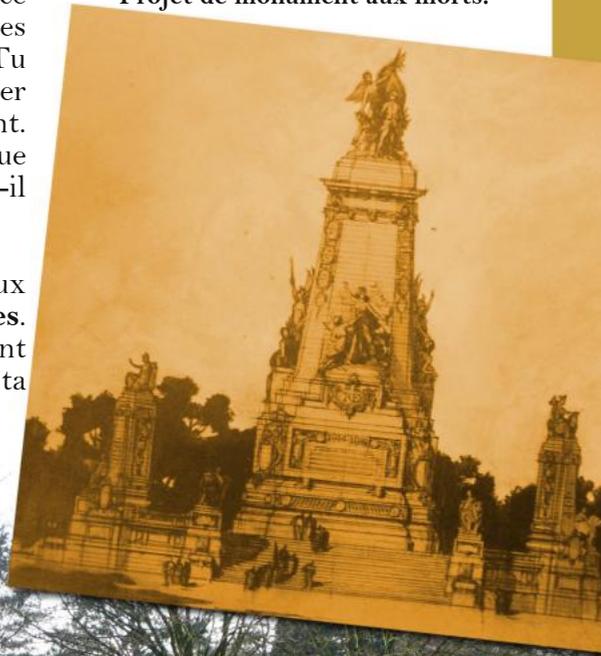
- En te référant aux inscriptions du monument aux morts, **dresse la liste de tous les poilus de ta commune décédés pendant la Première Guerre mondiale.**

- Tu peux également te rendre aux **Archives municipales** de ta commune pour savoir si ce service conserve une liste des morts de la Grande Guerre. Tu en profiteras pour te renseigner sur l'histoire de ce monument. De qui est-il l'œuvre ? Que représente-t-il ? Quand est-il inauguré ?

- Tu peux aussi te rendre aux **Archives départementales.** Celles-ci disposent sûrement d'archives concernant ta commune!

- Enfin, tu peux visiter le **carré militaire du cimetière de ta commune** et dresser la liste de tous les soldats de l'Armée française qui y sont inhumés.

**Projet de monument aux morts.**



**Carré militaire.**

# Une base de données

- Sous la conduite de ton professeur ou de tes parents, va sur le site internet *Mémoire des hommes* et **retrouve les fiches individuelles de tous les combattants de la liste que tu as dressée.**

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

- Note les informations concernant les poilus de ta commune. Quand sont-ils nés ? Dans quelle unité combattent-ils ? Ou meurent-ils et quand ? Quels grades ont-ils ?

Le fichier des morts pour la France sur le site *Mémoire des hommes*.

48<sup>me</sup> Réser. d'Inf.  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Ind. de Classe  
Corps 1<sup>er</sup> Rég. d'Infanterie  
N° 20221 au Corps - Cl. 1911  
Matricule 736 au Recrutement Besançon  
Mort pour la France le 27 juin 1918  
Département Seine-et-Oise  
N° du registre d'état civil 300-704-1222 (3033)

Jugement rendu le 11 février 1921  
par le Tribunal de Meaux  
acte ou jugement transcrit le 4 mars 1921  
Boussier Mmes Vierstein  
N° du registre d'état civil

**SGA / Mémoire des hommes**

Recherche - Les morts pour la France de la 1914-1918

La recherche s'effectue sur plusieurs critères. Le champ « nom » doit obligatoirement être rempli au moins partiellement. Le résultat apparaît sous la forme d'une liste. \* Champ obligatoire.

Nom\*

Prénom

Date de naissance

Département de naissance

Vous cherchez un lieu de sépulture ?

Sources : SGA/CMPA/Mémoire des hommes  
Contact : [web@memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](mailto:web@memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

Soldats embarquant pour le front. Photographie datée de décembre 1914.

# Que sont ces fiches?

Le site internet *Mémoire des hommes* présente les fiches individuelles numérisées des Poilus morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Ces fiches résultent du travail du Service de l'état-civil, des renseignements aux familles et successions militaires du Ministère de la guerre. Celui-ci est créé en février 1916 afin que les familles des combattants aient des informations concernant leurs proches mobilisés. En effet,

non seulement les premières semaines de la guerre sont les plus meurtrières du conflit mais le sort de nombreux combattants demeure inconnu : on ne sait si ils sont blessés, prisonniers... ou tués. La mission de ce service est donc d'obtenir des informations précises et de les transmettre aux familles concernées. Son travail est considérable puisqu'au final, 1 400 000 poilus sont répertoriés.



**Soldats embarquant pour le front. Photographie datée de décembre 1914.**

Les poilus décédés lors de la Première Guerre mondiale sont déclarés morts pour la France. Cette mention « Mort pour la France » est instituée par la loi du 2 juillet 1915 modifiée par celle du 28 février 1922, accordée en application des articles L488 à L492bis du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG).

Il s'agit d'une opération d'état-civil à but honorifique, qui n'est pas obligatoirement synonyme de décès au champ d'honneur. On peut en effet décéder chez soi, en Bretagne, des suites d'une blessure contractée au front et être tout de même déclaré mort pour la France, si le décès est imputable au service.

# Localiser les poilus

- A partir d'une carte de France et des lieux de décès figurant sur la base de données que tu as constituée, **localise les endroits où sont tués à l'ennemi les poilus de ta commune**. Tu découvriras ainsi la ligne de front !

- Le fichier des morts pour la France indique plein de drôles de noms tels que Côte du Poivre... Il s'agit de lieux-dits où se sont déroulés de terribles combats pendant la Première Guerre mondiale et où les poilus de ta commune ont trouvé la mort. Comme tu connais le régiment avec lequel combattent les poilus de ta commune, **tu peux**

**retracer tout leur parcours pendant la Première Guerre mondiale en consultant le journal des marches et opérations de leur unité**. Pour cela, va avec ton professeur ou tes parents sur le site internet *Mémoire des hommes* et consulte les journaux de marches numérisés.

- **En allant sur des sites de géolocalisation** tels que *Google Earth* ou le *Géoportail*, **tu pourras découvrir les endroits précis où combattent les poilus de ta commune**, en te fiant aux indications des journaux des marches et opérations.

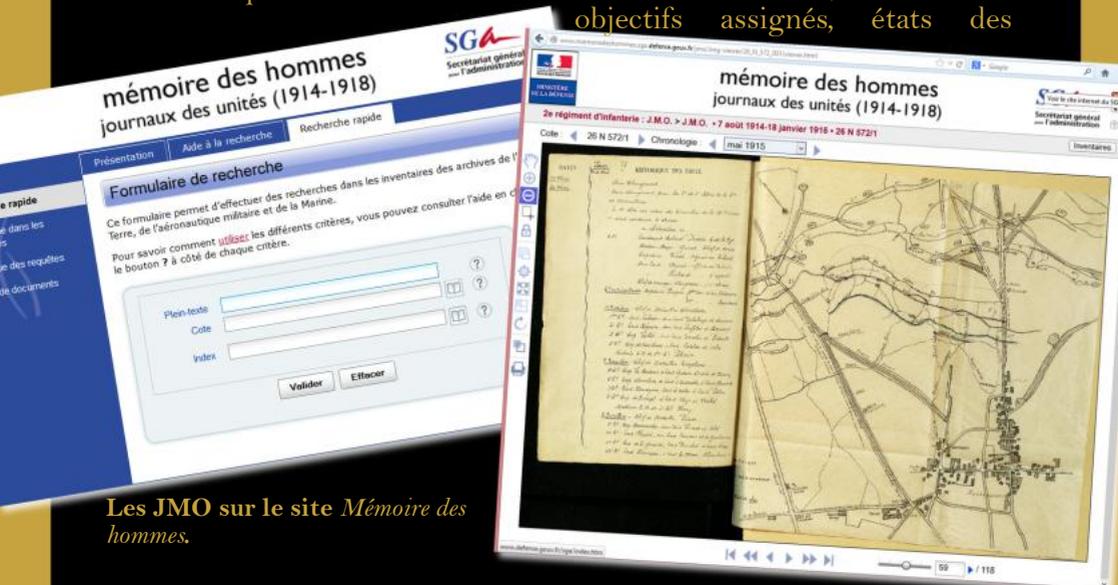


Vue de la butte de Souain. Sans date.

# lire les JMO

Les journaux des marches et opérations, ou JMO, consignent au jour le jour les mouvements d'un corps de troupe. Ils permettent donc de découvrir les opérations auxquelles prend part un poilu, à condition bien entendu de connaître l'unité à laquelle celui-ci appartient. C'est pourquoi l'identification via le fichier des morts pour la France est une étape essentielle.

Les JMO sont institués par une instruction du 5 décembre 1874 qui stipule que ces documents ont pour fonction de « relater les événements vécus » par chaque unité « sans commentaire ni appréciations personnelles ». En principe, tous les faits concernant la vie d'une unité sont consignés : liste des officiers, mouvements de troupes et cantonnements, ordres et objectifs assignés, états des



Les JMO sur le site *Mémoire des hommes*.

pertes... Pour autant, certains journaux des marches et opérations sont plus riches que d'autres, notamment en ce qui concerne la cartographie. Quelques-uns sont même complétés par des photographies ou des dessins tandis que

d'autres sont presque illisibles tellement ils sont difficiles à déchiffrer. Mais dans tous les cas, le recours à ces archives numérisées est indispensable pour retracer le tragique destin des Poilus d'une commune.

# EN ENVOIR

## Avertissement:

Cette brochure est à vocation pédagogique et ne prétend en aucune manière à l'exhaustivité. La reproduction ou représentation de cette brochure, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans un strict cadre pédagogique, après autorisation sollicitée auprès du cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envoyr*. En conséquence, et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule est permise l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives, du code de la propriété intellectuelle. Il est interdit à l'utilisateur, en dehors de cet usage, de copier, modifier, distribuer, transmettre, diffuser, représenter, reproduire, publier, concéder sous forme de licence, transférer ou exploiter de toute autre manière les informations présentes sur le site [enenvoyr.fr](http://www.enenvoyr.fr). Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnable au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur ainsi que du cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envoyr*, société éditrice de cette brochure.

Les opinions exprimées dans cette brochure sont propres à leur auteur et n'engagent par le cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envoyr*.

## Pour citer cette brochure :

LE GALL, Erwan, « A la découverte des poilus de ma commune », Cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envoyr*, 2013, en ligne.  
ISBN : 979-10-92438-02-4

## Bibliographie indicative:

LAGARDE, Lieutenant Benoit, « Les journaux des marches et opérations de la Première Guerre mondiale », *Les Chemins de la Mémoire*, n° 188, novembre 2008, non paginé.  
LEMARCHAND, Christian, « Le fichier général des militaires de l'armée française décédés au cours de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n° 252, 2008, p. 132-133.

## Sitographie:

Site *Mémoire des hommes* du Ministère de la Défense:  
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>  
Site de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale:  
<http://centenaire.org/fr>

## Crédits iconographiques:

Archives municipales Nogent-le-Rotrou; Secrétariat général pour l'administration / *Mémoire des hommes*; Archives privées famille Benoit; Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EI-13 (509), collection privée.

## Conception graphique et textes:

Erwan LE GALL, pour le cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envoyr*.